



ENVIRONNEMENT, PAYSAGE, PATRIMOINE

-  cours d'eau et structurante végétale à valoriser, renaturation à poursuivre
-  entité paysagère à prendre en compte (Projet du Paradis)
-  corridor biologique à favoriser
-  cordon boisé à planter
-  projet paysager à développer
-  secteur de hameau à préserver et mettre en valeur

AGRICULTURE

-  exploitation agricole
-  zone agricole cultivée avec SDA / sans SDA
-  zone agricole non-productive / jardinée / boisée
-  surface non-cultivée présentant un potentiel de réaffectation à l'agriculture
-  secteur de relocalisation des activités de jardinages présentes dans la zone agricole

ENERGIE

-  nappe phréatique à valoriser
-  secteur d'opportunité énergétique villageois
-  bâtiment avec chauffage à remplacer (fossile ou électrique)

URBANISME

-  espace public structurant / espace public à créer ou à renforcer
-  bâtiment en projet sur le territoire communal ou Communaux d'Ambilly
-  commerce, restaurant / équipement à valoriser / potentiel pour nouvel équipement
-  parcelle d'équipement public
-  zone à bâtir existante / déclassement à dominante logement / équipement public
-  secteur de déclassement pour une zone industrielle et artisanale
-  secteur de densification du tissu villas organisé par une image directrice
-  nouveau quartier à dominante logement à développer
-  secteurs d'urbanisation horizons 2040 « Grands-Prés » et « Mon-Ideé »

MOBILITÉ

-  liaison de mobilité douce à améliorer / à créer
-  tracé d'intention de la Via Rhôna
-  traversée à créer
-  cheminement de randonnées pédestre à valoriser ou à aménager
-  Léman Express et gare d'Annemasse
-  futur tracé de futur bus à haut niveau de service (BHNS) / prolongation souhaitée
-  fermeture au transports individuels motorisés (TIM) à considérer
-  tracé « Traversée du Lac »

FICHES SECTORIELLES

- | | |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 01 Centre villageois | 11 RAE Jussy-Presinge-Puplinge |
| 02 Rue principale | 12 Chemin de Grésy |
| 03 Image directrice du tissu villas en zone 4B protégée | 13 Secteur « Pointe de Grange-Bouvier » |
| 04 Nouveau quartier « Les Broliets » | 14 Terrain de football |
| 05 Le Foron | 15 Secteur « La Gouille » |
| 06 Secteur Bran | 16 Nouveau quartier « La Gouille Sud » |
| 07 Hameau de Cornière | 17 Secteur pénitentiaire |
| 08 Connexions prioritaires de mobilité douce | 18 Secteur « Pont-Bochet – Vers-Foron » |
| 09 EcoParc artisanal en ZDIA | |
| 10 Relocalisation de l'activité de jardinage et de week-end | |